



**MONTREAL**  
VILLE UNESCO  
DE DESIGN

## **PROGRAMME**

CONCOURS DE DESIGN  
SAINT-LAURENT EN MOUVEMENT -  
VIDÉO PROJECTION

# SAINT- LAURENT *en* *mouvement*

 Saint-Laurent  
**Montréal** 



Arrondissement de Saint-Laurent en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal

## **SAINT-LAURENT EN MOUVEMENT VIDÉOPROJECTION**

Arrondissement de Saint-Laurent  
en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal

# **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. MISSION ET OBJECTIFS DU PROJET</b>	<b>4</b>
<b>2. CONTEXTE</b>	<b>5</b>
<b>3. ZONE D'INTERVENTION</b>	<b>7</b>
<b>4. BESOINS</b>	<b>8</b>
<b>5. OBJECTIFS DE RÉALISATION</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE A – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES ÉQUIPEMENTS ET PHOTOS DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT</b>	
<b>ANNEXE B – SCÉNARIO DE CONTENUS HISTORIQUES PRÉLIMINAIRES ET PHOTOS D'ARCHIVES</b>	
<b>ANNEXE C – NORMES GRAPHIQUES</b>	

## 1. MISSION ET OBJECTIFS DU PROJET

### 1.1 MISSION

Le projet qui fait l'objet de ce concours porte sur la création d'une vidéoprojection sur la façade de l'église Saint-Laurent, située au 805, avenue Sainte-Croix, dans l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal. D'une durée de 15 minutes, la projection sera présentée tous les soirs entre la mi-juin 2013 et la mi-septembre. Elle mettra en relief les faits saillants de l'histoire de Saint-Laurent, depuis sa création à aujourd'hui.

La vidéoprojection permettra de replonger dans le passé de Saint-Laurent, d'y découvrir ses quartiers disparus, ses différents éléments et personnages marquants ainsi que d'illustrer la mosaïque actuelle des citoyens et le caractère multiculturel de Saint-Laurent.

Pilotée par l'arrondissement de Saint-Laurent, l'idée de concevoir une vidéoprojection s'inscrit dans le cadre d'un projet global intitulé « Saint-Laurent en mouvement » qui proposera une offre touristique améliorée et une plus vaste sensibilisation du citoyen aux divers aspects du patrimoine historique, culturel, multiculturel, naturel et urbain de Saint-Laurent. La première de la vidéoprojection marquera le lancement de « Saint-Laurent en mouvement ».

Ce concours de design se retrouve dans la foulée des engagements pris par la Ville de Montréal et les partenaires du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, qui visent, entre autres, à promouvoir l'excellence en design et en architecture par la généralisation de la pratique des concours et à contribuer à l'affirmation de Montréal en tant que Ville UNESCO de design.

C'est dans ce contexte que le Bureau du design de la Ville de Montréal accompagne l'arrondissement de Saint-Laurent dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de ce concours.

### 1.2. OBJECTIFS DU PROJET

« Saint-Laurent en mouvement » et, plus spécifiquement, le projet de vidéoprojection poursuivent les objectifs suivants :

- sensibiliser les citoyens et les visiteurs à l'histoire de Saint-Laurent;
- attirer les citoyens et les visiteurs vers les points d'intérêt de son centre-ville;
- développer un plus grand sentiment d'appartenance des citoyens de l'arrondissement;
- stimuler l'activité économique locale;
- encourager les déplacements actifs, principalement à pied et en vélo;
- positionner Saint-Laurent comme une communauté innovante tournée vers les nouvelles technologies de l'information.

Ce premier projet de vidéoprojection offrira également l'occasion de doter l'arrondissement d'équipements en vue de mettre en œuvre d'autres projets multimédias au cours des prochaines années.

## 2. CONTEXTE

### 2.1 ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT ET PUBLIC CIBLE

L'arrondissement de Saint-Laurent est le plus grand sous-territoire du nord de l'île de Montréal et comprend le deuxième parc industriel du Québec. Issu à l'origine d'une communauté religieuse et de colons fermiers pour la plupart établis au pied du mont Royal, Saint-Laurent est aujourd'hui une collectivité innovante caractérisée par la solidité et la diversité de son tissu socio-économique.

Quartier multiculturel par excellence (48 % de la population), Saint-Laurent possède un visage sociodémographique qui ne cesse de changer, tout en continuant d'être un quartier d'établissement pour les nouveaux arrivants.

Une grande diversité sociale et culturelle caractérisera donc le public cible pour la vidéoprojection, et le projet devra s'adresser à un public de tous âges.

### 2.2 SAINT-LAURENT EN MOUVEMENT

Considérant les prochaines célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, le 125<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Saint-Laurent et la mise en place de plusieurs projets externes et internes, l'arrondissement de Saint-Laurent a identifié comme prioritaire dans sa planification stratégique 2012-2013 la réalisation d'un projet novateur, structurant et rassembleur intitulé « Saint-Laurent en mouvement ».

Ce projet a pour but la mise en valeur de la **richesse patrimoniale, culturelle, sportive, multiculturelle, naturelle et historique de Saint-Laurent ainsi que ses services d'une grande qualité**. Il vise également à développer un plus grand sentiment d'appartenance chez les citoyens laurentiens, à susciter l'intérêt des Montréalais et des touristes et à encourager l'activité physique.

« Saint-Laurent en mouvement » a pour objectif d'attirer les citoyens de l'arrondissement et les visiteurs vers des points d'intérêt sur son territoire. **Pour la première saison touristique, la thématique portera plus particulièrement sur l'histoire, le patrimoine et les attraits concentrés notamment dans le Vieux-Saint-Laurent**. Les outils de tourisme imprimés, interactifs ou en ligne fourniront de l'information sur **l'ensemble des attraits et des activités à Saint-Laurent**, dont la vidéoprojection qui fait l'objet de ce concours. Ils favoriseront les déplacements actifs, principalement à pied et en vélo, ainsi que l'autonomie des citoyens dans leur découverte des différents secteurs de Saint-Laurent.

### 2.3 ÉGLISE SAINT-LAURENT

#### Localisation et accès

L'église Saint-Laurent est située au 805, avenue Sainte-Croix dans le secteur institutionnel de l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal. Au cœur de ce secteur figurent certains des ensembles bâtis et paysagers les plus intéressants de Montréal. Une série de façades imposantes borde l'avenue Sainte-Croix, notamment celles du cégep de Saint-Laurent, du Musée des maîtres et artisans du Québec, du collège Vanier et de l'église Saint-Laurent.



L'église se situe dans l'axe de la rue de l'Église, en retrait de l'avenue Sainte-Croix, sur un grand terrain paysagé. Autour d'elle s'est développé un noyau institutionnel qui contribue à son intérêt et à son potentiel de mise en valeur.

Les gens accéderont pour la plupart au lieu à pied ou en vélo. L'accès en voiture sera également possible puisqu'un stationnement est accessible à même le site de l'église.

### **Architecture**

Presque deux fois centenaire, l'église Saint-Laurent est bâtie selon un plan en croix latine, comme la plupart des églises québécoises. Elle s'inscrit dans le courant des églises monumentales qui prend forme dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces églises se caractérisent par leur large façade habituellement encadrée de deux tours souvent légèrement saillantes et surmontées de clochers. Ces façades magnifient l'apparence des bâtiments, parfois de facture plus modeste, sur lesquels elles sont accolées. La symétrie dans la disposition des ouvertures de même que le fronton triangulaire de la devanture actuelle de l'église de Saint-Laurent accentuent sa monumentalité.

Cette église comporte également des éléments architecturaux d'inspiration néogothique. Ses grandes tours carrées, coiffées de pinacles décoratifs, et ses hautes fenêtres en arc d'ogive, ornées de rosaces en sont des exemples.

Deux statues décorent la devanture actuelle. Au-dessus des portes latérales situées dans les tours, on retrouve deux plaques soulignant des dates importantes dans l'histoire du bâtiment : 1837, année de sa consécration, et 1884, moment de la reconstruction de sa devanture. Le traitement de la pierre, à bossage en façade et lisse à l'arrière, permet de distinguer ces deux campagnes de construction.<sup>1</sup>

Lieu de culte de l'une des sept paroisses fondatrices de l'île de Montréal, l'église Saint-Laurent a été citée monument historique par Saint-Laurent en 1986.

Bien que le contenu de la vidéoprojection ne doive pas être lié à l'église et à son histoire, celui-ci devra néanmoins s'intégrer à l'architecture et contribuer à la mise en valeur des lieux.



Figure 1. Façade avant de l'église Saint-Laurent  
Source : © Ville de Montréal, 2006

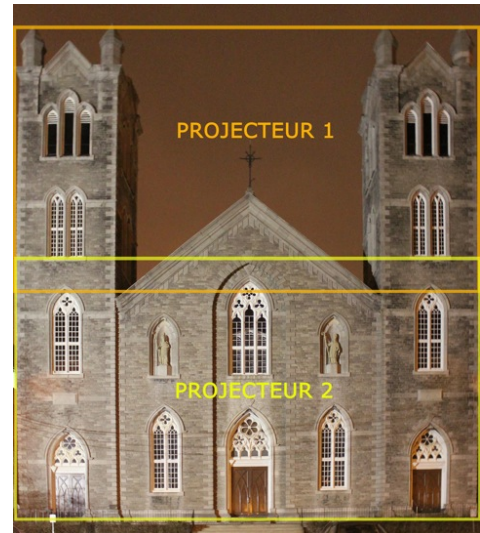
<sup>1</sup> Source : Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal – Ville de Montréal



Figure 2. Terrain gazonné à l'avant de l'église Saint-Laurent  
Source : © Église catholique de Montréal

### 3. ZONE D'INTERVENTION

La zone pour la vidéoprojection représente l'ensemble de la façade de l'église de 98 pieds (29,87 mètres) de largeur par 115 pieds (35,05 mètres) de hauteur. Le contenu vidéo final soumis par l'équipe lauréate devra être d'une résolution de 1920 de largeur par 2128 pixels de hauteur. Deux projecteurs de 1200 par 1920 seront utilisés pour générer la projection. Une firme externe mandatée par l'arrondissement sera chargée de séparer le contenu vidéo vers les deux projecteurs.



Figures 2 et 3. Contenu vidéo final de 1920 par 2128 pixels et disposition des deux projecteurs.

Les deux projecteurs seront installés dans une tour indépendante construite sur mesure pour le projet. Cette tour d'environ 16 pieds (4,88 mètres) de hauteur sera installée en arrière de la statue sur le terrain gazonné devant l'église. À même cette tour seront installés des haut-parleurs dispersés aux quatre coins cardinaux. L'annexe A présente les spécifications techniques des équipements mis à la disposition de l'équipe lauréate pour la réalisation du projet ainsi que des photos de l'église afin de préparer le scénarimage à la première étape du concours.

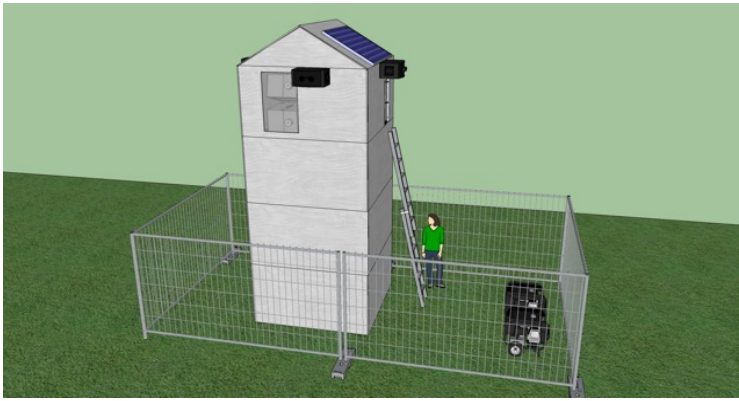


Figure 4. Tour indépendante pour les ordinateurs, les projecteurs et le système de son.

## 4. BESOINS

### 4.1 CONTENU

Le thème du projet est l'histoire de Saint-Laurent, d'hier à aujourd'hui. La vidéoprojection doit présenter du contenu sonore et des extraits vidéo. Le contenu doit être présenté de façon créative, vivante et à l'image de la diversité ainsi que du dynamisme de l'arrondissement. Il doit être accessible et rejoindre un public de tous âges. La vidéoprojection doit s'adresser aux citoyens d'abord, et non spécifiquement aux amateurs d'art urbain ou de multimédia.

Les interventions vidéo doivent être d'une grande qualité esthétique et graphique et s'intégrer à l'architecture. La projection doit être d'une durée équivalente à quinze minutes (incluant le générique).

La langue de communication de la vidéoprojection (visuelle et sonore) doit être le français majoritairement.

Aux fins du concours, les principaux faits marquants de l'histoire de Saint-Laurent sont présentés à l'annexe B. Les concurrents doivent tenir compte de ces faits pour la préparation de leur proposition. Un scénario de contenu historique plus détaillé de même d'une banque d'images d'archives seront transmis à l'équipe lauréate.

### 4.2 IMAGE DE MARQUE ET SIGNATURE GRAPHIQUE

Saint-Laurent est aujourd'hui une communauté industrielle et innovante, caractérisée par la complexité et la diversité de son tissu socio-économique et son évolution a été, de tout temps, constante. Pour illustrer la réalité de cette communauté dynamique, « Saint-Laurent en mouvement » a été adopté comme image de marque du projet. « Saint-Laurent en mouvement » rend donc hommage aux pionniers comme à la mosaïque actuelle des citoyens qui composent l'arrondissement. « Saint-Laurent en mouvement » exprime aussi la nécessité de faire plus de place dans l'emprise publique aux déplacements dynamiques des piétons et des cyclistes. Enfin, cette signature reflète aussi un arrondissement qui s'adapte aux changements technologiques (web 2.0) et aux applications de plus en plus populaires issues de la téléphonie cellulaire intelligente.

Cette signature ainsi que le dynamisme et la diversité qui s'en dégagent devront être présents dans le concept de vidéoprojection proposé par les concurrents.





Les normes graphiques et les fichiers relatifs à l'utilisation de l'image de marque « Saint-Laurent en mouvement » ainsi que la signature de l'arrondissement se trouvent à l'annexe C.

#### **4.3 ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES**

Les équipements disponibles pour la vidéoprojection sont présentés à l'annexe A. Tous les détails seront transmis à l'équipe lauréate.

#### **4.4 SURFACE DE PROJECTION ET POLLUTION LUMINEUSE**

La surface de projection sur la façade de l'église se limite aux murs et exclut les fenêtres. Cependant, dû aux nombreux détails architecturaux et aux carrelages des fenêtres, la projection sera captée par ces détails. Le concept présenté doit en tenir compte.

Bien que toutes les mesures soient prises pour restreindre la pollution lumineuse environnante, l'église se situe dans un milieu urbain. Afin de maximiser les résultats, il est donc conseillé de concevoir un contenu vidéo dont les images sont contrastées et les couleurs saturées.

#### **4.5 ENTRETIEN, SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE**

L'entretien et la surveillance des équipements présents dans la tour durant toute la période de projection sont sous la responsabilité de l'arrondissement. La responsabilité du lauréat se limite à livrer le contenu vidéo et sonore.

#### **4.6 COHABITATION AVEC LES RIVERAINS**

La trame sonore doit tenir compte de la présence des citoyens du secteur en minimisant les sons susceptibles de les incommoder les citoyens (basses fréquences, entre autres).

#### **4.7 ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE**

L'installation doit intégrer, le plus possible, les grands principes d'accessibilité universelle.

## **5. OBJECTIFS DE RÉALISATION**

### **5.1 BUDGET**

Le budget total pour la réalisation du projet est de 15 000 \$ (taxes en sus). Ce montant sera alloué au lauréat pour la réalisation du contenu vidéo et audio de la vidéoprojection.

### **5.2 ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

La vidéoprojection sera diffusée quotidiennement entre la mi-juin 2013 et la mi-septembre. Elle commencera à 21 h et durera quinze minutes.

L'équipe lauréate devra présenter à l'arrondissement une maquette préliminaire du concept la première semaine de mai. Les tests de la projection se feront au début juin.

## **ANNEXES**

**ANNEXE A – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES ÉQUIPEMENTS ET PHOTOS DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT**

**ANNEXE B – SCÉNARIO DE CONTENUS HISTORIQUES PRÉLIMINAIRES ET PHOTOS D'ARCHIVES**

**ANNEXE C – NORMES GRAPHIQUES**